

## Gestion de l'office

### INFORMATIONS

CODE PRODUIT :  
GDL094Y

PUBLIC CONCERNÉ :  
Notaires et comptables taxateurs

NIVEAU :  
Pratique courante

DURÉE :  
0.5 jour(s) (3,5 heures)

PRÉREQUIS :  
• Taxer les actes

### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emergence par les stagiaires participants et l'intervenant  
Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence  
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## L'actualité en matière de tarif

### OBJECTIFS :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Actualiser les connaissances et maîtriser les nouveautés en matière de taxe et fiscalité

### CONTENU :

#### I – UN POINT SUR L'ACTUALITÉ RÉCENTE 3H

A. En matière de réglementation

B. En matière de rémunération du notaire

#### II – QUESTIONS/RÉPONSES 0.5 H

### NOMBRE MINIMUM ET MAXIMAL DE BÉNÉFICIAIRES :

Le nombre minimum de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 12.

Le nombre maximal de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 30.